

LE NAVIGATEUR

DIERICK PAESSCHEN

EN 1511

par M. AUG. THYS.

Jusque vers le commencement du XVI^e siècle, la marine marchande d'Anvers n'avait pris que de faibles développements. Alors comme aujourd'hui, beaucoup de commerçants notables étaient d'origine étrangère, et les navires qui fréquentaient notre port étaient généralement sous pavillon étranger ; ensuite, l'Amérique venait à peine d'être découverte, et nos relations maritimes ne dépassaient guère les côtes maritimes des divers pays de l'Europe, et avaient pour limites extrêmes Gênes et Venise.

C'est à cette époque qu'un négociant de la place, Dierick Paesschen, conçut le hardi projet d'armer un grand bateau et d'établir une ligne de navigation sur la Palestine. Outre le transport de marchandises, il pouvait compter sur un nombre assez considérable de passagers, les pèlerinages jouissant alors d'une très grande vogue.

Les archives d'Anvers font connaître que Dierick Paesschen, négociant, était fils de Rutgheert (Roger) et originaire de Calcar, petite ville du pays de Clèves. Le 3 juin 1510, il comparaisait devant les échevins pour arrêter les conditions civiles de son mariage avec Martine van den Bare, fille de Dierick, riche propriétaire : il y était convenu que les apports de chacun des futurs époux lui resteraient propres, que si Dierick venait à mourir le premier sans enfants, sa veuve prélèverait 600 florins sur ses biens, et en cas d'enfants 300 florins, etc. Le 10 juillet suivant, il achetait aux tuteurs de Josine der Kinderen, fille de Jacques, moyennant 2,480 florins, une grande maison nommée *den Wyngaert*, ci-devant *de Boeckpersse*, rue de la Vigne, avec habitation de derrière et allée rue aux Laines (*comende achter vute in Coppenhole*). L'acquéreur remboursait le lendemain même une rente de 5 livres 5 esc. de Brabant grevant cet immeuble, soit 336 florins. Enfin, le 5 décembre 1510, il vendait à un marchand de Gênes, Domenico de Novaria, la prédite maison de derrière, nommée *Egypten*.

Déjà alors sans doute, Dierick Paesschen s'occupait activement de donner à son navire les installations nécessaires pour le transport d'un grand nombre de voyageurs de distinction. Des prospectus avaient été lancés par centaines en allemand, en français et en latin ; le prix du voyage en Palestine, aller et retour, était de 80 ducats de Hongrie, et le navire ferait escale à Saint-Jacques-de-Compostelle, côte ouest d'Espagne, puis à Rome et ensuite débarquerait les pèlerins à Jaffa ; de là, le voyage à Jérusalem se ferait par voie de terre.

L'Escaut resta pris cet hiver par les glaces jusqu'au 11 février 1511. Le 15, une grande solennité avait lieu sur le magnifique navire, à peu près complètement aménagé et équipé ; des pavillons et banderoles flottaient à tous les mâts, les uns portant une croix rouge sur fond blanc, d'autres montrant les armes et couleurs anversoises : Dierick avait préparé un grand banquet où étaient invités le corps des magistrats et d'autres

notabilités. On y remarquait le margrave Jean van Immerseel, le bourgmestre Gilles van Berchem, l'امان Gérard van de Werve, les échevins Guillaume van Immerseel, Pierre de Moleneer, Henri Butkens et Gaspard van Halmale.

Le 25, l'armateur prenait un engagement par acte officiel de transporter à Jérusalem Antoine Robyns, barbier ou chirurgien, natif de Malines, « ende denselven vry te houden van schiphuere, montcoste ende hootgelde gelyck den anderen pelgrims die nu op reyse zyn (sont sur le point) mette des voerg. Diericx scepe na t'heylich landt te zeylene. » Le prix convenu était de 50 florins d'or de Hongrie, payable à son retour. Si le voyageur mourait en chemin, le prix subirait une réduction de moitié.

Pour défendre son navire contre les pirates et les corsaires, Dierick Paesschen avait obtenu du magistrat, qui applaudissait chaleureusement à son entreprise, l'autorisation de prendre à bord, à titre de prêt, quelques pièces d'artillerie appartenant à la ville. Le 26 février, il en donnait récépissé à Arnould van Corpt, garde de l'artillerie urbaine. Cette liste n'est pas sans importance pour l'histoire de l'artillerie de siège ; c'est pourquoi nous allons en donner le détail. Les pièces remises étaient :

1° Deux « serpentynen » en fer fondu, ayant chacune 7 pieds de long et deux chambres (*cameren*), tirant un boulet de 3 pouces, évaluées par des experts, ensemble à 16 livres flamandes, soit 96 florins.

2° Une serpentine ou coulevrine en fer avec trois chambres, ayant 10 pieds et demi de longueur, montée sur son affût, tirant un boulet de plomb pesant quatre livres, évaluée à 12 livres flamandes.

3° Un « cortouw » de fer, long de quatre pieds, avec deux chambres, couché dans son affût sur deux rouleaux de bois, tirant un boulet de cinq pouces, estimé 18 livres flamandes.

4° Un corteau en fer de même longueur, avec deux chambres, tirant un boulet de six pouces, estimé 13 livres.

5° Huit serpentines de fer, chacune avec trois chambres,

tirant un boulet de 2 livres, valant ensemble 64 livres, soit 48 florins la pièce.

6° Deux douzaines d'arquebuses en fer (*yseren haeckbusschen*, d'où vient le mot *bus-kruyd*), évaluées ensemble 36 florins.

Toutes ces pièces devaient être retournées à l'arsenal, aussitôt après le retour du navire, ou être payées d'après les bases ci-dessus.

Ce même jour ou le lendemain, le bateau leva l'ancre. Dierick en prit lui-même le commandement. A bord se trouvaient sa jeune femme, Dierick van den Bare, Jean Cant, Adrien van Berchem, fils de Costen, Adrien van der Noot, Jean Joos alias van der Gracht, et beaucoup d'autres personnes de distinction.

Le voyage s'accomplit dans les conditions les plus heureuses, et le 7 septembre le navire était de retour à Rome. Quelques-uns des pèlerins poursuivirent leur route par voie de terre et arrivèrent à Anvers à cheval le jour de Sainte-Catherine (25 nov.), notamment les chevaliers van Berchem et van der Noot, Jean Joos, négociant, et Dierick van den Bare ; ils avaient laissé derrière eux deux bourgeois et le chevalier Georges Colibrant, de Lierre, morts en chemin. Comme les premiers de tous ils avaient exécuté ce long voyage, ils furent reçus solennellement par le magistrat et reconduits chacun à sa maison (« ende men ginck hun tegens met groote solemniteyt ende warden ider naer henne huysen geleyt »).

Quant au navire, il remontait l'Escaut le 24 mars 1512. Dès que la nouvelle fut connue en ville, les bourgmestres, le margrave et d'autres magistrats commandèrent deux barques légères qu'on appelait *bargiën* (berges) et se rendirent jusqu'à Calloo, à la rencontre de l'intrépide navigateur ; des saluts furent échangés par des coups de canon tirés de part et d'autre. Près du Werf, les confrères du serment des Arquebusiers, couverts de leur harnais, attendaient dans des barquettes les pèlerins pour leur servir d'escorte à leur débar-

quement. Bientôt des salves d'artillerie saluèrent la ville et la foule réunie sur les quais montrait son enthousiasme par des battements de main et en agitant des mouchoirs dans l'air. Le coup d'œil devait être charmant.

Aussitôt le débarquement opéré, le cortège se mit en route pour l'église Notre-Dame. Pour nos ancêtres, la religion avait toujours la première place dans tous les événements heureux ou malheureux. Le clergé vint recevoir les pèlerins, des actions de grâces furent dites pour l'heureux retour dans la patrie, et ensuite le capitaine Paesschen offrit aux chefs ecclésiastiques deux grandes boules ou globes de fer de la grandeur d'un tonneau de Hambourg, que les chevaliers de Rhodes (qui se fixèrent peu après à Malte) envoyaient aux Anversois. Ces boules furent suspendues à la voûte, où elles restèrent pendant un grand nombre d'années.

Le navire de Dierick Paesschen était un grand trois-mâts à bords très élevés, d'une construction très solide, ainsi qu'on peut le voir sur le panorama de 1515 annexé à l'*Historiek der straten van Antwerpen*. Suivant les chroniqueurs du temps, ce navire s'appelait une *carvel* (caravelle), sans doute à cause de ses grandes dimensions qui rappelaient les vaisseaux de guerre turcs. Il est de fait que l'art des constructions maritimes avait alors fait de grands progrès, et que les personnes peu instruites se figurant que, il y a quatre siècles, nos populations étaient dans un état de civilisation peu avancée, se trompent d'une manière complète.

Ajoutons que, d'après la chronique manuscrite du pensionnaire van Kessel (mort en 1743) un autre armateur d'Anvers, Guillaume van der Gheest, fit aussi construire un grand navire, dénommé *Sint-Christoffel*, dont il prit le commandement et avec lequel il entreprit en 1512 le voyage de la Terre-Sainte. Ce fait est confirmé par Papebrochius, écrivant d'après les notes de van Valckenisse. L'initiative de Paesschen eut donc pour résultat de donner un grand stimulant au commerce maritime de notre ville.

La jeune femme de Dierick mourut vers la fin de 1512, sans doute à la suite des fatigues du voyage ; elle fut enterrée dans la nef centrale de l'église Saint-Jacques, près du transept.

Un différend étant survenu entre lui et son beau-père Dierick van den Bare au sujet de la succession de cette dame, une décision arbitrale condamna, le 20 février 1512/3, le premier à payer au second une rente de 6 liv. 5 esc. de Brabant (400 florins de capital) pour laquelle il donna hypothèque sur sa maison le 24 mai suivant.

Entretiens, voulant se rapprocher davantage du port ou pour tout autre motif, il avait acheté le 31 mars 1513 une maison avec cour et loges, " opten hoeck der Pisterstraten in Griecken " (pont de la Citerne), et pour en payer le prix, il avait cédé à Diego de Haro, négociant, sa maison rue de la Vigne (sur une partie de laquelle fut ouverte en 1550 par Diego de Saint-Jehan la rue Notre-Dame), comme aussi il vendit les 7 livres de rente, soit 336 florins en capital, prix de vente resté dû de la maison *Egypten*, rue aux Laines ; en outre, il emprunta une somme de 224 florins sur son nouvel achat.

Les registres échevinaux ne renseignent à son sujet aucun acte entre le 5 mai 1513 et le 6 août 1515 ; il est donc permis, avec quelque apparence de fondement, de placer entre ces deux époques le second voyage que Dierick Paesschen fit à Jérusalem et sur lequel les détails font défaut. La chronique manuscrite de van Kessel, qui nous paraît assez exacte et fait preuve d'une certaine critique historique, est la seule qui en fasse mention : " Op den 26 may 1515 is Dirick van Paesschen voor de tweede maele met syn schip vant H. lant gekomen ende de magistraet ginck hem tegen met twee galleyen willecom heeten. "

Le 6 août 1515, notre armateur-capitaine, qui s'était voué entièrement à ses voyages maritimes, vendit sa maison rue Pisterne (coin de la rue des Bateliers?) à Jean Joos, fils, marchand de bois. Le 6 mai de l'année suivante, un commerçant de

Londres reconnut en sa faveur par acte échevinal, une rente de 20 esc. de Brabant, soit 64 florins en capital, sur sa maison rue du Marteau. Peu de jours après (les chroniqueurs disent le jour de Saint-Luc, soit le 25 avril), le navire de Dierick quittait pour la troisième fois la rade d'Anvers en destination de Jaffa. La fortune ne devait pas dans ce voyage lui conserver ses faveurs. Le navire ayant à peine fait cinq ou six lieues en mer, alla se briser sur un banc de sable près de la côte anglaise (« quam tship op een plaete alsoo dat tbarste »); les passagers purent tous être conduits à terre sains et saufs, on parvint même à repêcher les canons et à sauver une partie de la cargaison. Van Kessel fixe ce naufrage au 21 mai : « op 21 may 1516 bleeff het schip van Dirick van Paesschen by de engelsche plaeten, naer dat het twee reysen ten H. lande gedaen hadde, dan hy salverden ».

Ce désastre ne fit pas perdre courage à l'intrépide navigateur, qui se décida immédiatement à faire construire un nouveau bateau de dimensions plus grandes et de matériaux plus solides que l'autre. Il ne possédait plus alors de propriétés immobilières à Anvers, mais sans doute le navire naufragé avait été assuré par les banquiers de la place. Quoi qu'il en soit, les ressources ne lui firent point défaut.

En avril 1818 le nouveau navire, le plus grand qu'on eût jamais vu à Anvers « d'meeste dat oyt in Antwerpen geweest hadde » partit pour Jérusalem, ayant à bord beaucoup de passagers et de marchandises (« met veel pelgrims ende oock goet »). Le bateau aborda heureusement à Jaffa, mais les pèlerins ayant mis pied à terre, furent faits prisonniers par les Turcs pour être réduits en servitude, sous prétexte que c'étaient des espions venus pour découvrir les points faibles du pays. Après de nombreuses instances, ils obtinrent la faveur de pouvoir racheter leur liberté moyennant une forte rançon et purent ainsi poursuivre leur pieux voyage à Jérusalem. Ils furent ensuite ramenés à Venise, d'où ils se rendirent par voie

de terre à Rome et de là à Anvers. Quant au navire, il rentra au port d'armement dans le commencement de l'année suivante. Ce fut le dernier voyage que Dierick Paesschen fit en Palestine, et il est à croire que la mésaventure arrivée aux voyageurs à Jaffa avait tout à fait refroidi l'enthousiasme pour ces pieuses excursions.

Bien que Dierick se fût remarié avec Marguerite Daems, veuve de Martin Claus, tavernier, le goût pour les voyages sur mer ne l'abandonna pas. De novembre 1519 jusqu'à la fin de 1523, il ne fut plus que rarement à Anvers. Sa femme, assistée d'un tuteur étranger, comparut dans divers actes, notamment le 26 novembre 1519, pour lever, à l'intervention de son fils Jean Claus, une somme de 512 florins (8 livres de rente) sur sa maison nommée *de Wildezee* avec habitation de derrière. « aen de nyeubrugge opten hoeck vander vesten dair men ten Gruendale waert gaet, tegen tGruendal over » (coin de la rue des Menuisiers). Le 7 avril 1521, les deux époux empruntèrent encore du couvent du Tiers-Ordre 160 florins sur une maison contiguë à la précédente.

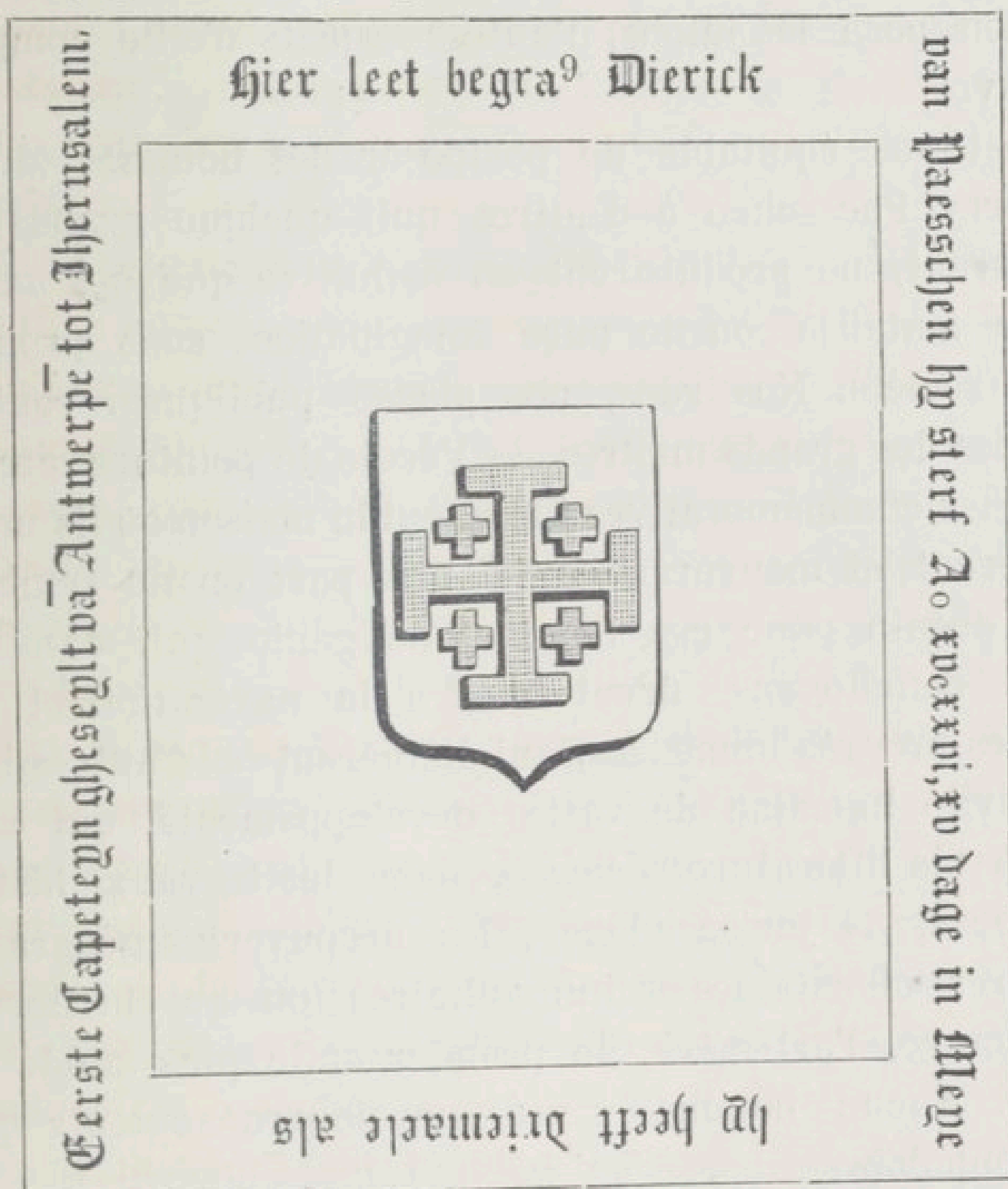
En 1521, le magnifique navire de notre armateur fit naufrage dans les conditions suivantes : L'amiral Adolphe de Bourgogne, seigneur de Beveren, ayant reçu l'ordre de Charles-Quint d'équiper une flottille de guerre de huit navires pour protéger contre les Français les transports de harengs, avait engagé à cette fin le bateau de Paesschen, et en avait confié le commandement à Jhr. Guillaume van Cats. Une tempête s'éleva quand la flottille venait à peine d'entrer en mer et celle-ci fut complètement dispersée : six navires revinrent démâtés en Zélande, un septième périt corps et biens. Quant au bateau de Dierick, il vint s'échouer sur la côte anglaise, près d'Yarmouth, beaucoup de matelots se noyèrent et le commandant lui-même fut en grand danger de mort. Rien ne put être sauvé.

Décidément l'étoile de l'armateur anversois commençait à pâlir.

Le 19 mars 1521/2, sa femme et lui reçurent le remboursement d'une rente de 4 florins ; le 7 avril suivant, ils emprun-

tèrent sur hypothèque une somme de 160 florins ; le 9 juillet, ils vendaient la prédite maison *de Wildezee*. Dierick reprit alors ses courses sur mer, et le 18 février 1522/3, Marguerite Daems, assistée d'un tuteur étranger (« mits dat de selve Dierick huer man buyten lants is ») vendait la petite maison « buyten de Meerpoorte op de veste, tegens 't straetken geheeten Gruendael over, » à côté de celle dite *de Wildezee*. Enfin le 13 mai suivant, elle touchait la somme de 192 florins, restant du prix de vente de cette maison. Elle se trouvait à bout de ressources. Des détails postérieurs manquent; nous savons seulement que Dierick mourut à Anvers le 15 mai 1526, laissant un fils nommé Guillaume.

Une pierre tumulaire, qu'on voyait autrefois en l'église des Falcontines, portait l'épithaphe suivante :



Au milieu de la dalle tumulaire on voyait les armes de

Jérusalem, environnées de trois palmes figurant les trois voyages de Dierick en Palestine.

Marguerite Daems vivait encore en 1548, dans de bonnes conditions de fortune ; en 1551 son fils Guillaume était fixé à Merxem où il possédait plusieurs bonniers de terre.

Si la carrière de Dierick Paesschen ne fut pas toujours également heureuse, du moins elle ne fut pas sans gloire et sans utilité pour ses compatriotes. Son esprit d'entreprise, son initiative intelligente, sa remarquable perspicacité, ouvrirent la voie à d'autres, les rapports commerciaux avec les pays étrangers et la navigation transocéanique prirent des développements considérables et portèrent Anvers, quelques années plus tard, au plus haut degré d'opulence et de richesse. Dierick Paesschen posa les jalons, d'autres esprits d'élite complétèrent son œuvre.

Il n'est pas équitable de postposer des hommes du mérite de Thierry Paesschen à d'autres qui, quelque grands artistes qu'ils furent, ne produisirent en définitive que des œuvres de luxe, de fantaisie ou de pure imagination, sans profit aucun pour la société. Nos rues, nos places publiques, sont ornées des effigies des grands maîtres de l'école de peinture anversoise, des plaques commémoratives indiquent la maison où ils naquirent, demeurèrent et moururent, et d'autre part on ne semble avoir que du dédain pour ces hommes de génie qui, dans l'intérêt de leurs concitoyens, firent faire à la navigation et au commerce des progrès immenses, qui donnèrent à d'autres branches de l'activité humaine de vastes développements, qui s'illustrèrent dans la littérature sérieuse, dans les travaux historiques, les sciences, la jurisprudence, les découvertes géographiques, les œuvres charitables et humanitaires, ou qui brillèrent dans l'architecture, l'art-mère, le premier et le plus noble de tous les arts. Aucun homme sensé ne pourra soutenir que cela est raisonnable.

Certes, la masse du public intelligent contempera avec

bonheur un magnifique tableau d'histoire et entendra avec ravissement une magistrale page de composition musicale, mais elle admirera bien davantage les œuvres de véritable utilité sociale. L'opinion dirigeante, toutefois, mal guidée et mal inspirée, montre, en général, trop d'engouement, d'enthousiasme et de fétichisme d'un côté, trop d'indifférence, d'oubli et de dédain de l'autre. L'utile, à nos yeux, passe avant l'agréable, les travaux profitables à la généralité priment les productions d'apparat, de raffinement et de pur agrément, l'occupation fructueuse pour le bien général est incomparablement supérieure aux passe-temps purement artistiques, stériles et sans aucun avantage pour les intérêts sociaux. Ce sont là des vérités élémentaires que de nos jours on semble trop oublier. Aussi il importe de réagir vigoureusement contre ces déplorables tendances. La place de l'artiste, du musicien, de l'acteur, ne doit être qu'au second rang ; les arts de fantaisie, de luxe et de récréation doivent céder le pas aux œuvres vraiment profitables à l'humanité, utiles à son bien-être moral et matériel.

C'est par suite des idées erronées qui ont cours à ce sujet, qu'un grand nombre de gens qui auraient pu devenir des artisans habiles et considérés, utiles à leurs semblables, s'ingénient à barbouiller des toiles, ou vont se fourvoyer dans quelque autre carrière artistique, ou passent leur existence à regarder des tableaux et à entendre de la musique, se croyant des esprits supérieurs. C'est ainsi encore qu'un vieux tableau est considéré comme un objet sacré, pour la restauration duquel des commissions de savants sont constituées et des appels faits aux praticiens les plus experts ; au contraire, les anciens monuments historiques, rares spécimens de l'architecture des temps passés, sont mutilés sans façon par des mains maladroitement, ou d'ordinaire détruits sans le moindre scrupule. Il faut en convenir, cela n'est pas logique, cela n'a même plus l'ombre du sens commun.

Il est du devoir de la presse et des pouvoirs publics de

détruire les funestes préjugés qui règnent dans ces matières et de faire ressortir la différence qui sépare l'utile du futile.

ANNEXES.

I.

Acte devant les échevins P. Beca et J. Halmale.

Dierick Paesschen, coopman, ter eenre, Anthonis Robyns, barbier, Janssone wylen, geboren van Mechelen, ter andere zyden, bekenden ende verlyden onderlinge dat zy zekere convencien ende vorwaerden met malcanderen gemaect hebben inder manieren nabescreven, te wetene dat de voers. Dierick aengenomen heeft den voirgenoempden Anthonise byder hulpen Goids te brengene te Jherusalem int Heylich Lant, ende denselven Anthonise vry te houdene van schiphuere, montcoste ende hootghelde, gelyck den anderen pelgryms, die nu op reyse zyn mettes voorgenoempden Diericx scepe na tHeylich Lant te zeylene, voer welcke sciphuere, montkosten ende hootghelde de voirs. Anthonis vut zynen vryen eyghenen wille ende wel bedacht zynde, den voirs. Diericke oft hebbere deser letteren bekende sculdich zynde van gerechter wittiger schult de somme van vyftich gouden hongerssche ducaten, goet van goude ende zwaer van gewichte, oft de weerde van dien in anderen goeden gelde, ende noch drie derselver ducaten van geleenden ghelde, ende geloofde hem die te betalene als hy tvoirs. Heylich Lant versocht ende de pelgrimagie gedaen sal hebben ende weder te lande gecomen sal zyn, zonder enich vertreck, *unde obtulerunt se et sua quæcumque et ubicunque, condicione*, waert dat de voirs. Anthonis affivich werde onder weghe eer hy te Jherusalem gecomen ware, dat in dien gevalle, de voirgenoempde Dierick nyet meer hebben en sal dan achtentwintich der voirs. ducaten. Sonder argelist.

XXV die februarii.

(Protocoles scabinaux 1510, sub Gobbaert et Lodewycx, fol. 300 v^o).

II.

Acte devant les échevins P. Moelen et P. Beca.

Dierick Paesschen bekende ende verlyde dat hem Aerd van Corpt, bewaerder vander artillerien der voers. stad, by consente van Burgermeesteren ende Scepenen, vander selver stadt wegen gedaen geleent ende geleverd heeft de bussen ende stucken nabescreven: Inden yersten, twee gegoten yseren serpentynen, lang seven voeten, elcke met twee cameran, schietende eenen cloot van drie duymen, getaxeert by Meesteren Martene den busmakere ende andere busschieters der voers. stadt, beyde tsamen op XVI ponde grooten Vleems ghelts; item noch een yseren serpentyne met drie cameran, lang thiene voeten ende eenen halven, gebonden in huere affuyten, schietende eenen looden cloot van viere ponden wegende, getaxeert op XII^{de} grooten Vleems; item noch eenen cortouw van ysere, lang viere voeten, met twee cameran, liggende in zyn affuyt op twee hauten rollen, schietende eenen cloot van vyf duymen, getaxeert op XVIII ponde grooten Vleems; item noch eenen yseren cortouw, lang den loop viere voeten, schietende eenen cloot van sesse duymen, met twee cameran, getaxeert als boven op XIII^{de} grooten Vleems; item noch achte serpentynen van ysere, elc met drie cameran, schietende eenen looden cloot van twee ponden, tsamen getaxeert als voren op LXIII ponden grooten Vleems, ende noch twee dossynen yseren haeckbussen, getaxeert als boven tstuck op vive scellinge grooten Vleems, coemt sesse ponde grooten Vleems, alle dewelcke bussen ende stucken voergenoempt de voirs. Dierick Paesschen geloefde der voers. stadt weder te leveren in handen des voers. Aerts van Corpt, oft last daeraff hebbende, ter selver stadt behoeff, soewanneer hy zyn reyse naer Jherusalem gedaen sal hebben oft de penninge daervoren, dairop datse geschat syn gelyc boven, *unde obtulerunt se et sua quaecumque.*

XXVI die februarii.

(Protocoles scabinaux 1510, sub Gobbaert et Lodewycx, fol. 301 v°).